



Province du Québec
Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes

Séance ordinaire du conseil municipal de L'Isle-aux-Allumettes tenue le 2 juillet 2024 à 19h00 au bureau municipal.

La rencontre est ouverte au public et à laquelle sont présents son Honneur le maire Corey Spence et les conseillers Robert Chafe, Brian Adam, Nancy McGuire, Mariette Sallafranque, Patrick Fleming, et Ivan Schryer.

La Directrice générale, Alicia Jones, est présente.

1. **Ouverture de la séance**

Le maire souhaite la bienvenue à tous et déclare la réunion ouverte à 19h00.

2. **Présence**

Tous présents.

3. **Enregistrement de la séance**

La réunion en cours est en cours d'enregistrement audio pour des fins administratifs.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

103-24/07

Proposé par la conseillère Sallafranque, appuyé par la conseillère McGuire, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté

5. **Adoption du procès-verbal**

104-24/07

Proposé par la conseillère McGuire, appuyé par le conseiller Chafe, d'approuver le procès-verbal de la dernière séance régulière du conseil 4 juin 2024, tel que présenté.

Adopté

6. **Déclaration de Conflit d'intérêts**

Aucune.

7. **Déclaration du maire**

Le maire fait sa déclaration.

8. **Questions du public**

- Marie Lair Sallafranque :

- questions concernant le projet d'installation de ralentisseurs (dos d'ânes) ;
- s'oppose à cette proposition;

- Louis Lair :

- s'interroge sur l'espace à l'intersection des rues Rochon et St-Jacques ;
- s'inquiète du stationnement sur la rue Rochon ;
- demande plus de signalisation pour l'interdiction de stationner ;

- Geneviève O'Brien :

- s'inquiète des dos d'âne proposés;
- affirme que les véhicules agricoles ne peuvent circuler sur les dos d'âne ;
- lance une invitation formelle au conseil concernant l'ouverture officielle du marché de Chapeau, le 1^{er} août prochain
- remercie la municipalité pour son soutien pour l'immeuble et pour l'événement.

- Kevin Vickers :

- s'inquiète des récentes pannes d'électricité ;
- se dit préoccupé par les remarques du maire sur les médias sociaux;
- s'interroge sur les résultats des réunions qui sont prévues et qui ont déjà eu lieu entre Hydro Québec et les municipalités et s'il y a un plan pour l'avenir ;

Le maire répond que les rencontres avec Hydro-Québec ont pour but de recueillir des informations suite aux pannes majeures et de s'assurer qu'ils peuvent tenir leurs promesses.

Le conseiller Schryer exprime ses inquiétudes quant à l'absence d'un plan d'action approprié de la part de HQ. Le conseiller McGuire souligne la nécessité de se plaindre à la Régie de l'Energie.

- Louis Lair (suite) :

- s'interroge sur le processus de plaintes auprès d'Hydro-Québec et de la Régie ;
- préoccupations concernant la sécurité du public lors d'une panne;

- Gene O'Brien (suite) :

- préoccupations pour les agriculteurs et les producteurs lors d'une panne ;

- Angela Sallafranque-Fleming :

- préoccupations concernant les dos-d'âne proposés ;
- demande pourquoi tous les résidents n'ont pas reçu de lettre concernant les dos-d'âne;

- Noella Chaput-McGuire :

- informe le Conseil qu'elle ne peut toujours pas accéder à la propriété, au 47 chemin Sikorski, pour l'entretien de la pelouse, la réparation du toit, la peinture et le pompage de la fosse septique ;
- préoccupations relatives à la sécurité et à l'accès des services d'urgence ;

Le conseiller Adam répond que cette question a exigé une attention considérable de la part du conseil et que l'affaire civile entre voisins en cours est insoutenable et manque d'éthique, et espère une résolution rapide au tribunal civil.

9. Correspondance

- Lettre d'approbation du financement du programme PAFIRSPA pour le projet du stade de St-Joseph
- Réponses écrites reçues concernant la proposition de dos d'âne

Les deux points sont reportés à la prochaine réunion du comité pour une discussion plus approfondie.

10. Rapports des comités

Aménagement du territoire, urbanisme et règlements

La conseillère McGuire, responsable du comité d'aménagement, d'urbanisme et de réglementation, donne un rapport verbal.

105-24/07

Construction illégale - Lot # 4786521

Proposé par la conseillère McGuire, appuyé par la conseillère Sallafranque, de procéder à une mise en demeure avec possible infraction, ainsi que d'intenter toute autre action judiciaire requise contre les propriétaires du lot # 4786521, pour une rénovation illégale sans permis et située dans la zone inondable.

Adopté

106-24/07

Construction illégale - Lot # 4786284

Proposé par la conseillère McGuire, appuyé par le conseiller Adam, de procéder à une mise en demeure avec possible infraction, ainsi que d'intenter toute autre action judiciaire requise contre les propriétaires du lot # 4786284, pour une rénovation illégale sans permis et située dans la zone inondable.

Adopté

Travaux publics

Le conseiller Schryer, responsable du comité des travaux publics, donne un rapport verbal.

107-24/07

Lignes jaunes

Proposé par le conseiller Schryer, appuyé par le conseiller Chafe, de procéder à un appel d'offres sur invitation pour la peinture des lignes jaunes, tel que discuté.

Adopté

108-24/07

Pannes d'électricité

ATTENDU QUE	les résidents du Haut-Pontiac (Sheenboro, Chichester, L'Isle-aux-Allumettes, Waltham) et certains résidents de Mansfield-Pontefract sont clients d'un réseau de transport d'électricité appartenant à Hydro-Québec (HQ) ;
ATTENDU QUE	plusieurs pannes d'électricité de longue durée se sont produites au cours de la semaine du 17 juin qui ont laissé de nombreux résidents du Haut-Pontiac sans électricité, certains pendant une période de plus de 30 heures à des températures très élevées ;
ATTENDU QUE	durant cette panne, le Haut-Pontiac était alimenté exclusivement par le réseau d'Hydro-Québec, au Poste Cadieux ;
ATTENDU QUE	ce secteur dépend normalement de la centrale de Waltham et du réseau de l'Ontario pour son électricité ;
ATTENDU QUE	pendant la panne, les communications d'Hydro-Québec aux résidents par l'entremise de l'application HQ, du site Web ou autrement étaient trompeuses ;
ATTENDU QU'	avec peu ou pas de service de téléphonie cellulaire dans plusieurs régions, ces longues pannes d'électricité laissent les résidents sans moyen de communication avec les services d'urgence dans des situations qui pourraient mettre leur vie en danger ;
ATTENDU QUE	la municipalité et ses résidents ont subi des dépenses, des pertes et des dommages indus durant cette panne ;
ATTENDU QUE	cette panne n'est que la dernière d'une série de longues pannes survenues au cours des dernières décennies ;
ATTENDU QU'	avec les incitatifs et les programmes provinciaux et fédéraux visant à électrifier davantage les systèmes de chauffage, les



ATTENDU QU'

véhicules, etc., la demande d'électricité et la charge sur le réseau ne feront qu'augmenter de façon exponentielle ;
une rencontre est prévue avec les représentants d'Hydro-Québec le 10 juillet prochain afin de discuter des récentes pannes et des préoccupations des municipalités touchées ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Schryer, appuyé par la conseillère Sallafranque, que la municipalité de L'Isle-aux-Allumettes fasse une demande formelle à Hydro-Québec pour ce qui suit :

- Un plan formel, avec des échéances, pour améliorer leur infrastructure afin d'intégrer pleinement le Haut Pontiac dans le réseau de transmission d'électricité d'HQ, assurant la redondance des services hydroélectriques dans notre région, afin d'éviter ces longues pannes continues ;
- Amélioration de la communication avec les clients (résidents) ainsi qu'avec la municipalité, avant, pendant et après un événement ;
- L'Indemnisation des résidents et des municipalités qui ont subi des dépenses inutiles, des pertes ou des dommages en raison des pannes ;

ET que cette résolution soit transmise et envoyée à toutes les municipalités de la MRC de Pontiac, à la préfète Jane Toller et au député André Fortin pour leur appui, ainsi qu'au ministre responsable de l'Outaouais, Mathieu Lacombe, au ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, Pierre Fitzgibbon, au ministre de la Sécurité publique, François Bonnardel, et que cette plainte soit également envoyée à la Régie de l'Énergie concernant ce qui précède.

Adopté à l'unanimité

Communauté, culture et loisirs

Le conseiller Chafe, responsable du comité Communauté, culture et loisirs, donne un rapport verbal.

Revitalisation

La conseillère Sallafranque, responsable du comité de revitalisation, donne un rapport verbal.

109-24/07

Demande de subvention - FRR 2

Proposé par la conseillère Schryer, appuyé par le conseiller Adam, d'approuver la demande de financement pour l'aménagement du terrain multisports au parc Centennial, auprès du volet 2 du FRR de la MRC Pontiac, avec une contribution municipale de 20 % et d'autoriser la Directrice générale à signer et à transmettre cette demande.

Adopté

Sécurité publique

Le conseiller Fleming, président du comité de la sécurité publique, donne un rapport verbal.

Administration

Le conseiller Adam, responsable du comité d'administration, donne un rapport verbal.

11. Revue de la liste des comptes mensuelles

La liste des comptes payables du mois de juin est présentée.

12. Questions du public

Aucune.

13. Varia

110-24/07

Mainlevée – lot # 4 604 548

Proposé par la conseillère McGuire, appuyé par la conseillère Sallafranque, et résolu que cette municipalité approuve une mainlevée totale de l'inscription d'une clause résolutoire et requiert l'Officier de la publicité foncière de radier l'inscription d'un droit de résolution résultant de l'Acte de vente publié au bureau de la circonscription foncière de Pontiac sous le numéro 131 585 contre l'immeuble 126, rue Centennial, portant le lot # 4 604 548, avec une date d'entrée en vigueur le 19 juin 2024, et d'autoriser la Directrice générale à signer tout document requis.

Adopté

14. Huis-clos

111-24/07

Proposé par le conseiller Adam, appuyé par la conseillère McGuire, de procéder avec les discussions, à huis clos, à 20h45.

Adopté

112-24/07

Proposé par le conseiller Adam, appuyé par la conseillère McGuire, de retourner à la réunion en cours, à 20h50.

Adopté

15. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion ordinaire aura lieu le mardi 6 août 2024 à 19h00 au bureau municipal.

16. Clôture de la réunion

113-24/07

Proposé par le conseiller Fleming, appuyé par le conseiller Adam, que la séance soit levée à 21h00.

Adopté


Directrice générale / Greffière-trésorière


Maire

Je, *Corey Spence*, maire, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, conformément à l'article 142 (2) du Code municipal.